

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N°D/2011/ 1167 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER A TITRE
POSTHUME DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU La Constitution ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU Le Décret D/94/003/PRG/SGG du 26 Janvier 1986, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite ;

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Général de Brigade **KANKOUDOUNO ANTOINE**, Gouverneur de la région administrative de Kankan, Chevalier de l'Ordre National du Mérite est promu **Officier à Titre Posthume** dans le même Ordre pour les services rendus à la République de Guinée.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

102 JUIN 2011

Pr. Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée